

Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Cahier
d'actions



Parc naturel
transfrontalier
du Hainaut



Nos paysages au fil du temps

Apprendre à observer notre cadre de vie

1

Promenons-nous dans les Parcs naturels

Des itinéraires de randonnées pour tous les goûts

2

Vers une écocitoyenneté transfrontalière

Eduquer à l'environnement

3

Une gestion coordonnée de l'eau

Un usage diversifié et durable

4

Appréhendons nos espaces de vie autrement

Vers une gestion différenciée du territoire

5

A la rencontre des agriculteurs

Vers des modes de production plus autonomes

6

Découvrons le territoire sous tous ses angles

Sorties découverte, événementiels et festivités au programme

7

Pour une approche culturelle du territoire

Et si, ensemble, nous avions une aventure artistique ?

8

Vers la structuration d'une filière bois énergie

Valoriser les ressources locales

9

Le retour des vergers

Apprenons à planter et à entretenir nos fruitiers

10

Consommons local et de saison !

Pour l'éthique, la qualité et la proximité

11

La gestion des sites d'intérêt biologique

Augmentons la biodiversité locale

12



Nos paysages au fil du temps

Apprendre à observer notre cadre de vie

Les paysages du Parc naturel transfrontalier du Hainaut constituent le cadre de vie attractif de plus de 255 000 habitants et de nombreux visiteurs. Mosaïque de paysages diversifiés, ce territoire forme un bel échantillonnage des caractéristiques régionales, où plaines humides, plateaux agricoles et sites miniers se côtoient.

Ces paysages évoluent au fil des saisons, mais aussi du fait des activités humaines. Suivre leur évolution est indispensable pour comprendre comment les gestes quotidiens de tous (élus, acteurs économiques, habitants...) influent sur le territoire, et pour éclairer les choix d'aménagement à venir.

Pour cela, entre autres, un outil a été mis en place : **l'Observatoire photographique transfrontalier des paysages**. Il permet d'observer l'évolution des paysages grâce à la technique de la reconduction photographique dans le temps. Destiné à tous, cet outil invite à la connaissance des paysages du Parc naturel transfrontalier du Hainaut.

L'objectif est de sensibiliser et de motiver habitants et usagers pour rendre chacun, à son niveau, « acteur » du paysage. Il s'agit de donner envie d'observer, de connaître, de comprendre et d'agir. Cette sensibilisation passe par l'échange, le partage des expériences, le croisement des regards et la transmission de savoirs.

Outil à la fois de connaissance, d'analyse et de mobilisation, l'Observatoire photographique transfrontalier des paysages permet :

- une meilleure connaissance des paysages, un suivi des transformations et des évolutions paysagères à travers l'observation de plusieurs sites, afin de pouvoir illustrer le territoire et son devenir.
- une participation citoyenne soutenue.
- la gestion et l'aide à la décision en matière de politique paysagère.

Cet outil est destiné à tous les publics : citoyens désireux de découvrir le paysage, son histoire et son évolution, techniciens, élus, habitants, professionnels, scolaires...

www.observatoire-paysages.pnth.eu

Un site internet pour découvrir les campagnes photographiques et comprendre l'ensemble de la démarche. Favorisant l'interactivité, nous y trouvons encore toute l'actualité de l'Observatoire, les actions menées avec les habitants comme l'exposition « notre paysage, c'est celui qu'on se construit », l'opération « Parrainez un paysage », la collecte de documents anciens et bien d'autres informations.



Promenons-nous dans les Parcs naturels

Des itinéraires de randonnées pour tous les goûts

Au total, ce sont près de **1 000 km de sentiers** qui nous permettent de vagabonder de part et d'autre de la frontière côté belge et côté français.

Ce **réseau transfrontalier d'itinéraires de promenade et de découverte** dispose de multiples attraits, en premier lieu parce qu'il représente une composante locale (le réseau est utilisé par les habitants pour leurs déplacements quotidiens), et il s'enrichit d'une composante touristique (c'est un atout pour la découverte du patrimoine du Parc naturel), mais encore car il dispose d'une fonction écologique (c'est une zone de refuge et un couloir de communication pour la faune et la flore locale) et, enfin, parce que son aspect transfrontalier lui confère une mixité culturelle.

Le but aujourd'hui n'est pas de multiplier les itinéraires mais de bâtir un réseau de qualité et de le maintenir en état. En effet, il est important de rendre nos sentiers plus agréables et plus compréhensibles pour un accueil optimal du public. Des éléments d'interprétation fleurissent donc sur le terrain et des carnets de découverte du patrimoine se déclinent autour des atouts majeurs du territoire tels que le patrimoine minier, les arbres remarquables, les multiples marais, étangs et cours d'eau, ou encore les chapelles.

Tous les **circuits et sentiers de découvertes et de randonnées** sont repris sur les cartes de randonnée du Parc naturel transfrontalier du Hainaut auxquelles s'ajoutent des « fiches randos » plus détaillées pour chacun de ces circuits qu'ils soient équestres, pédestres ou VTT, téléchargeables sur www.pnr-scarpe-escaut.fr et www.plainesdelescaut.be

Des randonnées pour tous

Depuis 2010, le Parc naturel met deux **joëlettes**® à disposition gratuitement via une convention aux communes, associations et particuliers souhaitant découvrir les richesses naturelles du territoire en randonnée. Les joëlettes® sont des fauteuils roulants tout terrain munis d'une roue unique permettant à une personne à mobilité réduite (âge avancé ou difficultés physiques, handicap) de partir en randonnée sur tout chemin, accompagnée par deux personnes (une devant, une derrière).



© David Delecourt

Vers une écocitoyenneté transfrontalière

Eduquer à l'environnement



© Samuel Dhote

Convaincu que la découverte et le respect de la nature s'apprennent dès le plus jeune âge, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut propose dans ses équipements éducatifs, des **animations** aux scolaires et des **stages** durant les vacances pour développer la curiosité des enfants ainsi que leur ouverture d'esprit face à l'environnement, dès l'âge de 3 ans. Pour développer l'écocitoyenneté transfrontalière, des journées didactiques « **Ecosystèmes sans frontières** » ont été imaginées. Elles mêlent activités pratiques et ludiques. Encadrées par des animateurs « nature » belges et français, ces journées réunissent des élèves d'une classe française et d'une classe belge. L'objectif est de leur faire percevoir que des deux côtés de la frontière, les écosystèmes sont semblables et que tout est interconnecté. Une formule qui crée de l'émulation entre les élèves et les enseignants belges et français pour agir en faveur des écosystèmes du territoire.

Regards d'enfants sur nos paysages

Chaque année, les deux parcs proposent un appel à projets scolaires pour encourager et soutenir les classes qui amènent à découvrir le territoire transfrontalier, à le comprendre pour agir ! Les enseignants peuvent bénéficier d'aides, d'activités et d'outils pédagogiques adaptés pour construire leur projet de classe.

Deux ou trois thèmes annuels correspondant à des enjeux du territoire du parc transfrontalier peuvent ainsi être exploités dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Dans le domaine du paysage, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut met ainsi à disposition un guide pédagogique ainsi que les outils de l'observatoire photographique des paysages pour faire participer les enfants à la connaissance partagée de nos paysages.



© Samuel Dhote

Une gestion coordonnée de l'eau

Un usage diversifié et durable



© Samuel Dhote

Les milieux naturels et les paysages du Parc naturel transfrontalier du Hainaut sont largement façonnés par la présence de l'eau, sous ses multiples formes. Si l'Escaut et la Scarpe constituent l'épine dorsale du territoire, les nombreux cours d'eau (dont certains déterminent la frontière), anciennes coupures, canaux, fossés, marais et zones humides confèrent au territoire transfrontalier une grande part de ses richesses patrimoniales.

Ils abritent une faune et une flore spécifiques des milieux aquatiques et associés (poissons, invertébrés, amphibiens, algues, mousses, oiseaux...). En matière de paysage, le relief et les vallées ont été sculptés par ce réseau hydrographique particulièrement dense. Les plans d'eau sont utilisés pour les sports nautiques et de loisirs, ainsi que pour la pêche et la chasse. Et les cours d'eau navigables ont une fonction importante sur le plan économique pour le transport fluvial commercial et touristique.

Cet ensemble, s'il est géré et aménagé en tenant compte de ses différentes fonctions, forme une continuité biologique appelée trame humide et aquatique dans la Charte du Parc.

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut s'y investit fortement, que ce soit en matière de gestion et de restauration de milieux, d'inventaires de zones humides, de création de mares, de promotion de la gestion différenciée...

Il participe activement aux outils de planification créés en droite ligne de la directive-cadre européenne sur l'eau dont les objectifs sont la prévention et la réduction de la pollution, la promotion d'une utilisation durable de l'eau, la protection de l'environnement, l'amélioration de l'état des écosystèmes aquatiques et l'atténuation des effets des inondations et des sécheresses.

Ainsi, le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Scarpe Aval (F) et le Contrat de Rivière Escaut-Lys (B) rassemblent l'ensemble des acteurs concernés et mobilisés autour de ces objectifs.

Nos cours d'eau racontent notre histoire...

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut a engagé une étude historique sur deux cours d'eau de leur territoire : la Grande Ruisselle en Belgique et la Grande Traitoire en France.

Les différents aménagements réalisés au cours de l'histoire pour assécher et gérer un territoire humide se sont influencés de part et d'autre de la frontière. Ce parcours historique permet de mieux comprendre le paysage actuel et de poser les jalons d'une meilleure gestion coordonnée.



© Album de Croy

Appréhendons nos espaces de vie autrement

Vers une gestion différenciée du territoire

La gestion différenciée consiste à maintenir et entretenir différemment le territoire. Elle concerne à la fois les milieux naturels (zones humides, forêts,...), les milieux anthropiques comme les espaces verts au niveau des communes (bordures de routes, ronds-points, jardins, parcs...) et les jardins des particuliers. Il s'agit de gérer durablement ces zones dans un souci écologique, économique et social en fonction des besoins requis.

Plus respectueuse de l'environnement, la gestion différenciée favorise certaines pratiques. Celle de la fauche tardive en est l'exemple le plus connu. Il s'agit de laisser la végétation se développer bien après la fin du printemps, voire de l'été. Elle est souvent effectuée sur des zones ne nécessitant pas d'entretien régulier et n'étant que très peu empruntées. D'autres exemples peuvent faire référence à :

- la mise en place de prairies fleuries,
- la récupération d'eau de pluie,
- le ramassage des produits de fauche,
- le désherbage mécanique (en alternative de désherbage chimique),
- le paillage des massifs afin de limiter le développement des « mauvaises herbes » ...

La gestion différenciée contribue ainsi à favoriser la diversité floristique et faunistique des milieux entretenus et côtoyés par l'homme et une meilleure qualité de l'eau.

Au niveau du Parc naturel, l'ambition est de renforcer les actions de gestion différenciée sur le territoire, notamment par l'expérimentation. L'idée étant d'amener les services techniques des communes, des gestionnaires et la population à changer d'état d'esprit progressivement.

Et si nous devenions « éco-jardinier » ?

La gestion différenciée passe aussi par les vieux murs, les jardins privés au naturel sans pesticides, les vergers conservatoires, l'utilisation de nichoirs, d'abris à insectes... Chacun peut contribuer, chez soi, à entretenir son jardin ou son verger d'une « autre façon ». Afin de mobiliser ses habitants et d'apporter des réponses pratiques, un nouveau réseau, baptisé « les écos-jardins du PNTH », s'est récemment structuré ; il ouvre ses portes à tout jardinier, averti ou amateur.



© Samuel Dhote



© Samuel Dhote

A la rencontre des agriculteurs

Vers des modes de production plus autonomes

Comment aller vers des systèmes de production plus autonomes et plus économes ? Peut-on reconstruire un système fourrager efficace basé sur l'herbe de nos prairies ? Est-il possible d'améliorer son autonomie en protéines ? Ces questions sont au cœur des préoccupations agricoles du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Afin d'apporter quelques réponses, une large réflexion est menée dans le cadre des « **Journées techniques autour de l'herbe** ».

Le maintien et la valorisation des prairies sur le territoire est un enjeu majeur pour le Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Des initiatives montrent que leur optimisation permet de concilier à la fois préservation de l'environnement et rentabilité économique. Pour sensibiliser les éleveurs aux atouts du système herbager et les accompagner dans leur réflexion, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Nord et le GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants), le Parc naturel organise des demi-journées thématiques autour de la valeur nutritive de l'herbe, l'optimisation des prairies, l'autonomie en protéines, le séchage en grange...

L'objectif de ces demi-journées est de permettre aux éleveurs d'aller à la rencontre de professionnels de la santé animale et des techniques agricoles mais aussi d'autres agriculteurs pour se former, partager compétences et connaissances et identifier ensemble les bases d'une gestion optimale des prairies. A n'en pas douter, les informations échangées et les transferts d'expérience évoqués au cours des séances de ce groupe de travail ne pourront qu'enrichir les pratiques de chacun.

Dans le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, agriculteurs, associations, élus et techniciens travaillent ensemble pour sensibiliser à l'agriculture durable. Celle-ci permet de maintenir une économie rurale dynamique tout en réduisant notre impact sur l'environnement. Nous maintenons ainsi un environnement de qualité qui privilégie en outre le contact humain.

Goûtons nos prairies

*Afin d'initier le grand public à ces thématiques, le programme « **Goûtons nos prairies** » a vu le jour en 2010. L'objectif est de sensibiliser chacun à la consommation de produits locaux, faire goûter la qualité des produits issus de prairies, et de montrer aux consommateurs que leurs choix alimentaires peuvent modeler notre paysage. Au programme : visites de fermes, randonnées autour des prairies, menus spéciaux proposés par les restaurateurs...*



© Samuel Dhote

Découvrons le territoire sous tous ses angles

Sorties découverte, événementiels et festivités au programme

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut est présent sur de nombreuses manifestations de son territoire. En effet, lors de fêtes locales, le Parc naturel dispose de **stands d'exposition et d'animation** mis à la disposition des organisateurs et des communes. Si ces supports se présentent sous forme d'expositions, les techniciens et animateurs du parc naturel s'investissent également et proposent de nombreuses activités.

Habitants et visiteurs de passage découvrent ainsi de plus près les missions et les actions menées sur le territoire. Les partenaires s'associent aux experts et prodiguent leurs conseils tout en étant volontiers ouverts aux échanges d'expériences. Alors que les enfants apprécient de « jouer aux grands » en utilisant du matériel scientifique (microscopes, loupes binoculaires,...) et bricoler avec de multiples matériaux (branchages, papier, feuilles d'arbres,...), les adultes profitent de ces moments et engrangent trucs et astuces à appliquer chez soi.

Des contes, de la musique, de la photographie, des dégustations à la ferme, de la peinture, de la cuisine, il y en a pour tous les goûts ! **Les sorties proposées par le Parc naturel transfrontalier du Hainaut** se plaisent à allier nature et culture durant la belle saison. Une dizaine de sorties sont ainsi proposées sur chacun des territoires des deux parcs naturels belge et français qui traversent allègrement la frontière. Elles rejoignent ainsi le panel d'activités de rayonnement européen qui comprend notamment la nuit de la chouette et la nuit de la chauve-souris.

Un calendrier transfrontalier de découvertes du Parc !

Retrouvez l'ensemble des sorties dans le calendrier transfrontalier des sorties découvertes du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, disponible sur le site web www.pnr-scarpe-escaut.fr



© Samuel Dhote



Pour une approche culturelle du territoire

Et si, ensemble, nous avons une aventure artistique ?

Porter un autre regard sur le territoire... En partenariat avec les acteurs transfrontaliers de la Culture, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut souhaite aider au développement et à la diffusion d'une création artistique impliquant les habitants, valorisant les patrimoines et les ressources durables du territoire par la mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement des porteurs de projets. Elle prend la forme des « **Aventures artistiques** » qui s'appuient à la fois sur les compétences et les savoir-faire des acteurs culturels locaux et des élus, et la capacité de médiation du Parc naturel.

Elles s'adressent aux associations, communes, intercommunalités et groupes d'habitants et concernent les projets culturels relevant des arts plastiques et visuels, des spectacles vivants ou encore de la lecture publique élaborés avec un artiste ou une compagnie professionnelle.

Le parc naturel crée et diffuse des **expositions**. Qu'elles soient itinérantes ou temporaires, les expositions sillonnent le territoire. L'accès est gratuit et les thématiques mettent en lumière le patrimoine. Elles peuvent être intégralement réalisées en interne ou émaner d'autres artistes. Dans ce dernier cas, le Parc naturel prend en charge l'assurance de l'installation et le démontage de l'exposition. L'organisation du vernissage et la communication (l'envoi des invitations, des affiches, des cartons,...) autour des œuvres présentées figurent également dans la convention signée avec l'artiste.

La volonté de base est de marier les genres : photographie, peinture, œuvres plastiques, sculptures... et d'inviter chacun à entrer dans de nouveaux univers.



© Samuel Dhote

« Saules » de Jean-Jacques Stenven



© Jean-Jacques Stenven (dessin)

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut a proposé un regard artistique sur cet arbre, représentatif du territoire. Nés du crayon de cet artiste originaire de Flines-les-Râches en 1950, les dessins présentés dévoilaient différentes facettes du saule dont la silhouette emblématique strie les paysages humides et campagnards de nos régions, de part et d'autre de la frontière.

Vers la structuration d'une filière bois énergie

Valoriser les ressources locales

Adopter des énergies renouvelables permet de **valoriser des ressources locales** (le bois, le vent, le soleil, les co-produits agricoles...) et d'éviter d'importer des combustibles. Par rapport aux autres sources d'énergie, leur utilisation génère un impact limité sur l'environnement, notamment sur l'effet de serre. Dans le cas de la biomasse (ensemble des matières organiques d'origines végétales et animales), le bilan des émissions de CO₂ de sa combustion est compensé par l'absorption de CO₂ de la plante durant toute sa vie.

Le Parc naturel a installé une chaudière automatique à bois (plaquettes) à la Maison du Parc à Bon-Secours. Entre 2010 et 2012, le parc naturel a consommé 20 à 30 tonnes de plaquettes de bois provenant de saules têtards du territoire. Cette opération a permis d'économiser l'utilisation de gaz 2 fois plus cher que le bois au kWh. Il souhaite par ailleurs mettre en place une **filière locale de valorisation des saules têtards**. Tout bon pour la biodiversité, l'entretien des paysages, la facture énergétique dans une certaine mesure, et même pour le maintien d'emplois locaux.

Ainsi, l'association d'agriculteurs et adhérents à la CUMA du Jard a démontré, avec le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, en lien avec la fédération régionale des CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), qu'il est possible, localement, de structurer une filière bois-énergie. Des saules têtards ont été taillés et leur bois transformé en plaquettes pour alimenter une chaufferie collective. Temps de travail, coûts, volume, qualité... le rendement de ce projet expérimental a été mesuré sur plusieurs mois afin d'évaluer la rentabilité économique d'une prochaine filière locale. D'autres projets de chaufferie collective pourront s'inspirer de cette démarche et devraient ainsi émerger prochainement.

Cette filière prend sa vitesse de croisière avec le projet de structurer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour regrouper partenaires publics et privés et d'essaimer sur le territoire des chaudières collectives mais aussi des plates-formes de stockage.



© Mathieu Franquin/PNRSE

Le saule têtard remis à l'honneur

Véritable emblème du parc naturel, le saule têtard est un « arbre à tout faire », providentiel dans nos zones rurales. Ainsi, il fournit du bois pour le

chauffage, il permet la création de piquets, de manches d'outils, il peut encore être utilisé pour la vannerie ou le tressage et constitue un véritable refuge pour la biodiversité locale. Par ailleurs, le parc naturel mène depuis de nombreuses années son programme de plantation et de taille de saules afin que ces arbres si particuliers réinvestissent nos campagnes et continuent à forger le paysage du Parc naturel.

Le retour des vergers

Apprenons à planter et à entretenir nos fruitiers

Outre le fait d'offrir le plaisir à chacun de consommer sa propre production, les vergers sont de **véritables lieux de vie** pour la faune et la flore locale ainsi qu'un véritable patrimoine et un savoir-faire.

Une multitude d'oiseaux, généralement inféodés aux forêts et aux bocages comme le pinson des arbres, la mésange charbonnière, le rouge-queue, l'étourneau sansonnet, le verdier, le moineau friquet nichent fréquemment dans les vergers. Des espèces même rares et protégées sont également présentes, comme la Cétoine noble (coléoptère), le Pique-prune (scarabée) ou la Chouette chevêche (rapace nocturne).

Les cavités et sillons des troncs de ces vieux arbres fruitiers sont aussi convoités par d'autres animaux comme les chauves-souris, le lérot... mais encore par une faune beaucoup plus petite : celle des insectes ou des myriapodes (comme le mille-pattes) qui sont aussi une riche source de nourriture pour les oiseaux du verger. La riche diversité fruitière attire également, à la floraison, de nombreux insectes pollinisateurs comme les abeilles, les papillons, les bourdons...



© Samuel Dhote

Afin de valoriser ces précieux alliés de la biodiversité, le Parc naturel forme à **la création et à l'entretien des vergers** ou d'un simple arbre fruitier isolé. Depuis quelques années, de nombreuses formations gratuites ont lieu à travers tout le territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Des particuliers ont ainsi ouvert les portes de leurs vergers afin d'enrichir le programme et de montrer des cas concrets aux participants. Ces formations sont destinées à tous, habitants, novices comme avisés, aux propriétaires comme aux simples passionnés. Elles mettent également en évidence les variétés anciennes et locales et invitent à découvrir des fruits qui ont longtemps désertés nos tables.

Enfin, c'est aussi l'occasion de recréer du lien social avec la mise en place de vergers communaux accessibles au plus grand nombre.

Un patrimoine local à conserver...

Afin de palier la disparition massive des vergers qui a débuté dans les années 50, des vergers conservatoires ont fait leur apparition et font la part belle aux variétés anciennes et locales. Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut a ainsi récemment planté un verger conservatoire à Rongy. Il a été élaboré en partenariat avec le Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux (CRA-W), les pépiniéristes de Lesdain et le Centre régional de Ressources Génétiques de Villeneuve d'Ascq, perpétuant ainsi un savoir-faire précieux.



© PNPE

Consommons local et de saison !

Pour l'éthique, la qualité et la proximité

Consommer local et en circuit court permet notamment de réduire les transports, d'offrir une meilleure rémunération au producteur puisque les intermédiaires sont réduits et de créer une relation de confiance. En achetant directement chez le producteur, nous apprenons à mieux connaître les produits et les méthodes de culture et de fabrication, nous soutenons efficacement l'économie locale et nous contribuons au respect de l'environnement.

Le territoire du Parc naturel compte de **nombreux producteurs** et, parmi eux, beaucoup de petits producteurs qui ont à cœur de conserver un savoir-faire et des traditions ancestrales. Ainsi, tous types de produits peuvent être rencontrés, des produits de tous les jours comme les laitages, le beurre, les jus de fruits, la viande et les légumes, aux produits les plus spécifiques comme la bière, la charcuterie, les gaufres, les confitures, les chocolats, etc.

Afin de **valoriser ces ressources et d'encourager à une consommation de proximité et de saison**, le Parc naturel accompagne la mise en place de différentes actions proposées par les producteurs, la population, et les autres acteurs du territoire : Marchés à la ferme, partenariats avec des épiceries, espace saveur, animations scolaires, ateliers de cuisine, visites sur les lieux d'exploitation, participation à « la quinzaine du goût », partenariats avec des cantines, etc. La liste d'actions et d'initiatives est longue et, bien entendu, le Parc naturel applique au quotidien ses préceptes en proposant des produits locaux lors de chacune de ses manifestations. L'optique est de vraiment considérer les produits locaux comme des produits de « chez nous » ! Au même titre qu'un patrimoine historique ou naturel, le patrimoine agroalimentaire et culinaire doit être préservé.

Un carnet pour guider nos pas

Viandes, yaourts, fruits, légumes, fromages... autant de produits du quotidien que nous trouvons à deux pas de chez nous, sans nous ruiner pour autant ! Afin de nous guider dans nos achats, le Parc naturel a édité un carnet des producteurs qui reprend de nombreuses (bonnes) adresses de producteurs, d'agriculteurs ou de transformateurs qui ont un point de vente sur le territoire.



© Samuel Dhote

La gestion des sites d'intérêt biologique

Augmentons la biodiversité locale

N'attendons pas d'avoir des espèces animales et végétales au statut menacé pour agir ! Il ne s'agit pas de vouloir revenir au passé, ni de ne plus vouloir « bouger » sous prétexte que la nature doit être préservée... Aujourd'hui, les milieux naturels doivent être appréhendés avec l'Homme, au-delà des frontières. Découvrons que la préservation est en fait synonyme d'action...

Gérer un site naturel consiste à restaurer, mettre en valeur, aménager un milieu naturel grâce à l'action de l'Homme, tout en respectant l'évolution spontanée du site. Cela permet notamment de préserver, voire d'enrichir, **un patrimoine naturel local** (des zones humides,...), remarquable (des saules têtards, des terrils,...) ou classé (des réserves naturelles, des sites Natura 2000,...),

Le Parc naturel possède en gestion de nombreux sites sur son territoire. Ces derniers portent souvent le nom du lieu-dit ou le nom du propriétaire. En effet, il a été jugé important de conserver la tradition orale de termes parfois en dialecte, pour caractériser « l'âme » de ces espaces et leur appartenance locale.

Ces lieux disposent de richesses naturelles patrimoniales remarquables. Grâce à l'action du Parc naturel, des espèces rares ont pu être inventoriées à nouveau et se trouvent ainsi préservées.

La plupart des sites appartiennent à des collectivités, des particuliers ou des entreprises qui ont souhaité mettre en gestion leurs parcelles ; une convention est alors signée entre chacune des parties. Ces « cœurs de biodiversité » sont la pierre angulaire de la trame écologique du Parc naturel transfrontalier du Hainaut .



© L. Mignaux/MEEDDM



© PNISE

Un chantier transfrontalier à Hergnies

Si la rivière Vergne sépare Wiers d'Hergnies, et de fait la Belgique de la France, un chantier transfrontalier mêlant bénévoles, riverains, membres d'associations et techniciens a effacé les frontières. Durant la journée, les participants ont été répartis en deux endroits du site et ont effectué des travaux de fauche, d'étêtage de saules et de profilage d'une falaise afin de favoriser l'accueil des hirondelles de rivage.





Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Parc naturel des Plaines de l'Escaut

31, rue des Sapins
B - 7603 Bon-Secours
Tél. + 32 (0)69 77 98 10
Fax + 32 (0)69 77 98 11
parcnaturel@plainesdelescaut.be
www.plainesdelescaut.be

Parc naturel régional Scarpe-Escaut

357, rue Notre Dame d'Amour
F - 59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. + 33 (0)3 27 19 19 70
Fax + 33 (0)3 27 19 19 71
contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr

Réalisation : Parc naturel transfrontalier du Hainaut / Direction : Michel MARCHYLLIE, Reinold LEPLAT, Isabelle MATYKOWSKI / Coordination : Juan LLORET / Conception graphique : Gilles VIDAL / Photographies : David DELECOURT, Samuel DHOTE, PNPE, PNRSE / Impression : Qualit'Imprim.
Imprimé avec encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et 40% issues de forêts FSC / Octobre 2012.

